



Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
FINANCES
LOCALES

Séance du Conseil Communautaire du 12 octobre 2022 à 18 heures 30
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
DECISIONS
BUDGETAIRES

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous
la Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
Décision
Modificative N°1 du
budget du port
fluvial

Présents : Philippe GREFFIER, Christophe PRADEL, Patrick MAUGARD,
Nathalie NACCACHE, Jean-Pierre QUAGLIERI, Sabine CHABERT,
Bernard PECH, Denis BOUILLEUX, Serge OURLIAC, Isabelle SIAU,
Omar AIT MOUH, Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE,
Guy BONDOUY, Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET,
Alain CARBON, Nicole CATHALA-LEGEVAQUES, Marie-Paule CAU,
Gilbert COSTE, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA,
François DEMANGEOT, Elisabeth ESCAFRE, Audrey GAIANI,
Hélène GIRAL, Prescillia GRANIER, Bernard GRIMAUD, Frédéric
JEANJEAN, Cédric MALRIEU, Guillaume MERCADIER, Benoit MERLIN,
Jean-François OURLIAC, Bruno PERLES, Henri POISSON,
Jacqueline RATABOUIL, Jean-Luc SANGUESA, Raymond VELAND,
Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Monique VIDAL.

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Formant la majorité des membres en exercice.

Convocation du
conseil
en date du
06 octobre 2022

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
Gérard LAMARQUE par Jean-Luc SANGUESA, Cédric LEMOINE par
Omar AIT MOUH, Hubert NAUDINAT par Guillaume MERCADIER,
Jérôme SENAL par Jean-François OURLIAC.

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE

Procurations : Robert BATIGNE à Pascal ASSEMAT, Pierre MONOD à
Isabelle SIAU, Martine PUEBLA à Benoit MERLIN.

PAR PUBLICATION
LE

Excusés: Nicole MARTIN, Nadine ROSTOLL, Karole CAFFIER,
Didier CALMETTES, Sandrine CAMPGUILHEM, Hubert CHARRIER,
Danielle FABRE, Alain GALINIER, Evelyne GUILHEM, Philippe GUIRAUD,
Bruno POMART, Jean-François POUZADOUX, Nicolas RAUZY,
Thierry ROSSICH, Régine SURRE, Giovanni ZAMAI.

PAR DELEGATION
LE

Absents: Véronique CORROIR, Dominique DUBLOIS,
Thierry LEGUEVAQUES, Didier MAERTEN, Thierry MALLEVILLE,
René MERIC, Gérard MONDRAGON, Charles PAULY, Marc TARDIEU,
Gilles TERRISSON.

Signature

Secrétaire de séance : Claire DARCHY.

Vu le budget primitif du budget annexe du port fluvial voté le 6 avril 2022,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-11 et suivants,

Monsieur le Président expose que le budget annexe du port fluvial doit être modifié afin de l'ajuster en dépenses et recettes de fonctionnement de 51 500 € pour les raisons suivantes :

- Le chapitre 011 (dépenses courantes) constate notamment les opérations de réceptions qui sont refacturées par ailleurs. C'est le cas par exemple de la foire au gras et des accueils de groupes. En 2022, le volume de ces opérations s'est particulièrement accru après deux années fortement marquées par le covid. Cela a pour incidence de devoir augmenter la capacité de dépenses de 38 000 €. Par ailleurs des ajustements mineurs dans des comptes doivent permettre notamment de prendre des achats revendus pour la boutique et une augmentation des fluides.
Au total le chapitre 011 est ajusté de + 50 000 €.
- Le chapitre 012 (frais de personnel) doit être renfloué de 1 500 € de manière prévisionnelle afin d'anticiper une éventuelle dépense nécessaire.
- Le montant des recettes de fonctionnement du chapitre 70 (produits du service) peuvent être augmenté au vu des recettes déjà réalisées et de celles à venir d'ici la fin de l'année pour un montant de 46 128 €. Ces dernières sont le pendant des dépenses supplémentaires refacturées.
- Au chapitre 74 (dotations et participations) 5 372 € d'aide de l'Etat suite au covid peuvent être inscrit.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE la décision modificative N°1 du budget annexe du port fluvial.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 12 octobre 2022

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Claire DARCHY

Philippe GREFFIER

Envoyé en préfecture le 13/10/2022

Reçu en préfecture le 13/10/2022

Affiché le

Berger
Levrault
2022-137

ID : 011-200035855-20221012-2022_137-DE

SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de membres présents : 42

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour : 45

Contre :

Abstentions :

Date de convocation : 06/10/2022

Présenté par *Christophe PRADCI*, 1^{er} Vice-Président du Conseil communautaire

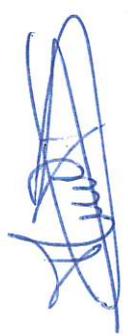
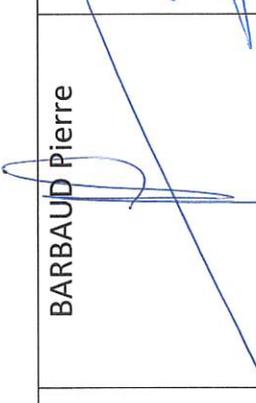
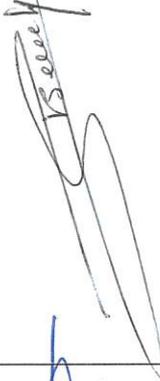
A Castelnaudary, le 12/10/2022

Monsieur Philippe GREFFIER, Président

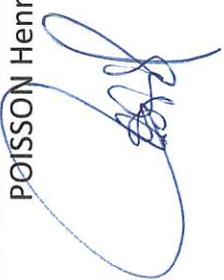
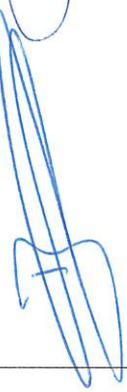
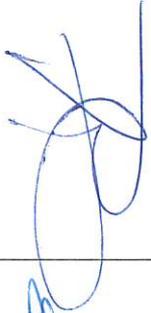
Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session ordinaire

A Castelnaudary, le 12/10/2022

Les membres du Conseil communautaire

ASSEMAT Pascal 	BARBAUD Pierre 	BATIGNE Brigitte 	BATIGNE Robert 	BONDOUY Guy 
BOUILLEUX Denis 	BOURGEOIS MOYER Eliane 	BOUSQUET Alain 	CAFFIER Karole 	CALMETTES Didier 

CAMPGUILHEM Sandrine	CARBON Alain	CATHALA – LEGUEVAQUES Nicole	CAU Marie-Paule	CHABERT Sabine
CHARRIER Hubert	CORROIR Véronique	COSTE Gilbert	DARCHY Claire	DE LA CASA Javier
DEMANGEOT François	DUBLOIS Dominique	ESCAFRE Elisabeth	FABRE Danielle	GAIANI Audrey
GALINIER Alain	GIRAL Hélène	GRANIER Précillia	GREFFIER Philippe	GRIMAUD Bernard
GUILHEM Evelyne	GUIRAUD Philippe	JEANJEAN Frédéric	LAMARQUE Gérard	LEGUEVAQUES Thierry

LEMOINE Cédric 	MAERTEN Didier	MALLEVILLE Thierry	MALRIEU Cédric 	MARTIN Nicole
MAUGARD Patrick 	MERIC René	MERLIN Benoît 	MONDRAGON Gérard	MONOD Pierre 
NACCACHE Nathalie 	NAUDINAT Hubert 	OURLIAC Serge 	PAULY Charles	PECH Bernard 
PERLES Bruno 	POISSON Henri 	POMART Bruno	POUZADOUX Jean-François	PRADEL Christophe 
PUEBLA Martine 	QUAGLIERI Jean-Pierre 	RATABOUIL Jacqueline 	ROSSICH Thierry	

ROSTOLL Nadine	SENAL Jérôme 90 JF OURLIAC 	SIAU Isabelle 	SURRE Régine	TARDIEU Marc
TERRISSON Gilles	VELAND Raymond 	VERONIN-MASSET Jean-François 	VIDAL Bernard 	VIDAL Monique 
ZAMAÏ Giovanni				

Certifié exécutoire par Monsieur Philippe GREFFIER, Président,
 compte tenu de la transmission en Préfecture le
 et de la publication le

Le Président,

Philippe GREFFIER